Négociations Annuelles Obligatoires

1er avril 2019

Les dernières négociations salariales n'ont finalement pas été très différentes des autres années, notamment parce que la Direction a imposé d'emblée ses orientations et limites budgétaires.

Le SNI-UNSA a fait valoir ses priorités et ses points bloquants, ce qui a permis lors de la dernière journée de réajuster ce qui constituait alors une répartition inéquitable pour les salariés.

La plus grosse surprise vient surtout du fait que cette année, le SNI-UNSA n'est pas le seul signataire de l'accord.

Mais pourquoi ?

Comme chaque année où nous avons signé :

- l'enveloppe globale est supérieure au montant de l'inflation ;
- l'augmentation générale permet de compenser l'augmentation du coût de la vie pour les ouvriers ;
- la signature permet d'obtenir plus qu'en cas de non-signature ;
- …

Bref, aucun changement notoire par rapport aux précédentes politiques salariales !

Finalement, le revirement de position de la part de certains viendrait du fait des modifications légales qui imposent dorénavant des accords majoritaires, alors qu'avant seule la signature du SNI-UNSA suffisait pour vous apporter le bénéfice de l'accord.

Après nous avoir critiqué, voire piétiné pendant des années, en affirmant qu'en ne signant pas nous pourrions encore avoir plus, nos détracteurs sont finalement dans une situation qu'ils n'ont jamais connue jusqu'alors : ils ont la lourde responsabilité de signer pour faire en sorte que l'accord s'applique…

Nous souhaitons néanmoins voir le côté positif de cette situation : le temps nous donne raison et la loi nous a permis de remettre l'église au milieu du village !